



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vesoul, le 13 avril 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité routière : rodéos urbains

Le retour d'une météorologie favorable, incite à l'apparition de rodéos urbains motorisés sur l'ensemble du territoire. Si ce phénomène touche en priorité les villes, la Haute-Saône rencontre également ces comportements dangereux et répréhensibles.

Suite aux directives du ministre de l'Intérieur, le préfet Michel Vilbois a demandé aux forces de l'ordre d'intensifier les contrôles dans le département et de procéder systématiquement à la saisie des engins utilisés.

Les forces de l'ordre, qui oeuvrent au quotidien contre l'insécurité sur les routes, seront également mobilisés sur ce phénomène prégnant, qui provoquent des accidents et créent insécurité et nuisances sonores. Les opérations de contrôles sont intensifiées dans les secteurs les plus exposés sur l'ensemble du territoire et à toute heure. Les policiers et gendarmes feront preuve de la plus grande fermeté face à ces comportements dangereux.

Ainsi, trois motos ont d'ores et déjà été saisies ce week-end dans le département.

Pour rappel, la loi du 3 août 2018 « renforçant la lutte contre les rodéos motorisés » expose les contrevenants à une peine d'emprisonnement d'un an, couplée à une amende de 15 000 euros.

La lutte contre ces comportements routiers dangereux est donc une priorité.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70